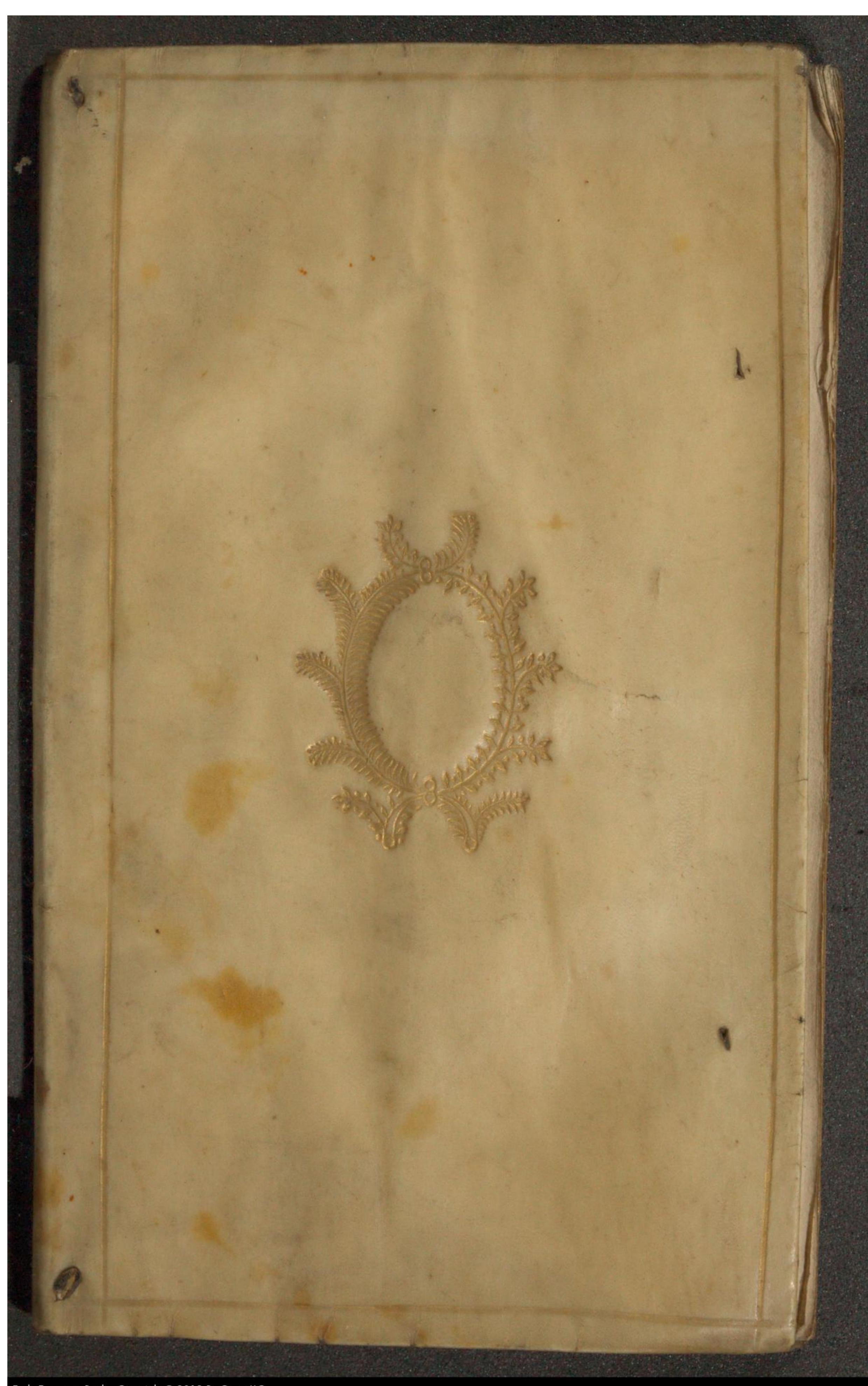


Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A


Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



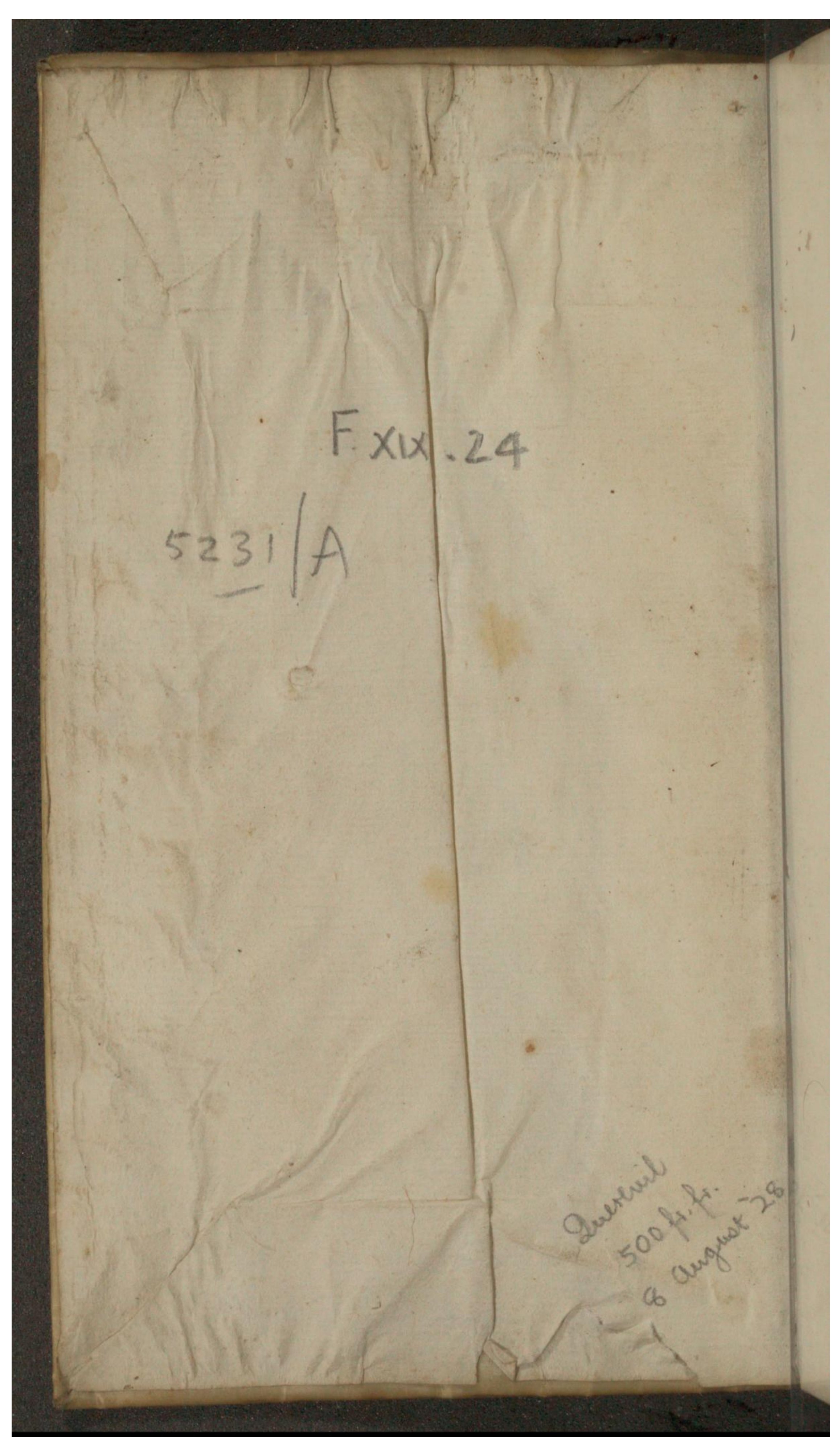
Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



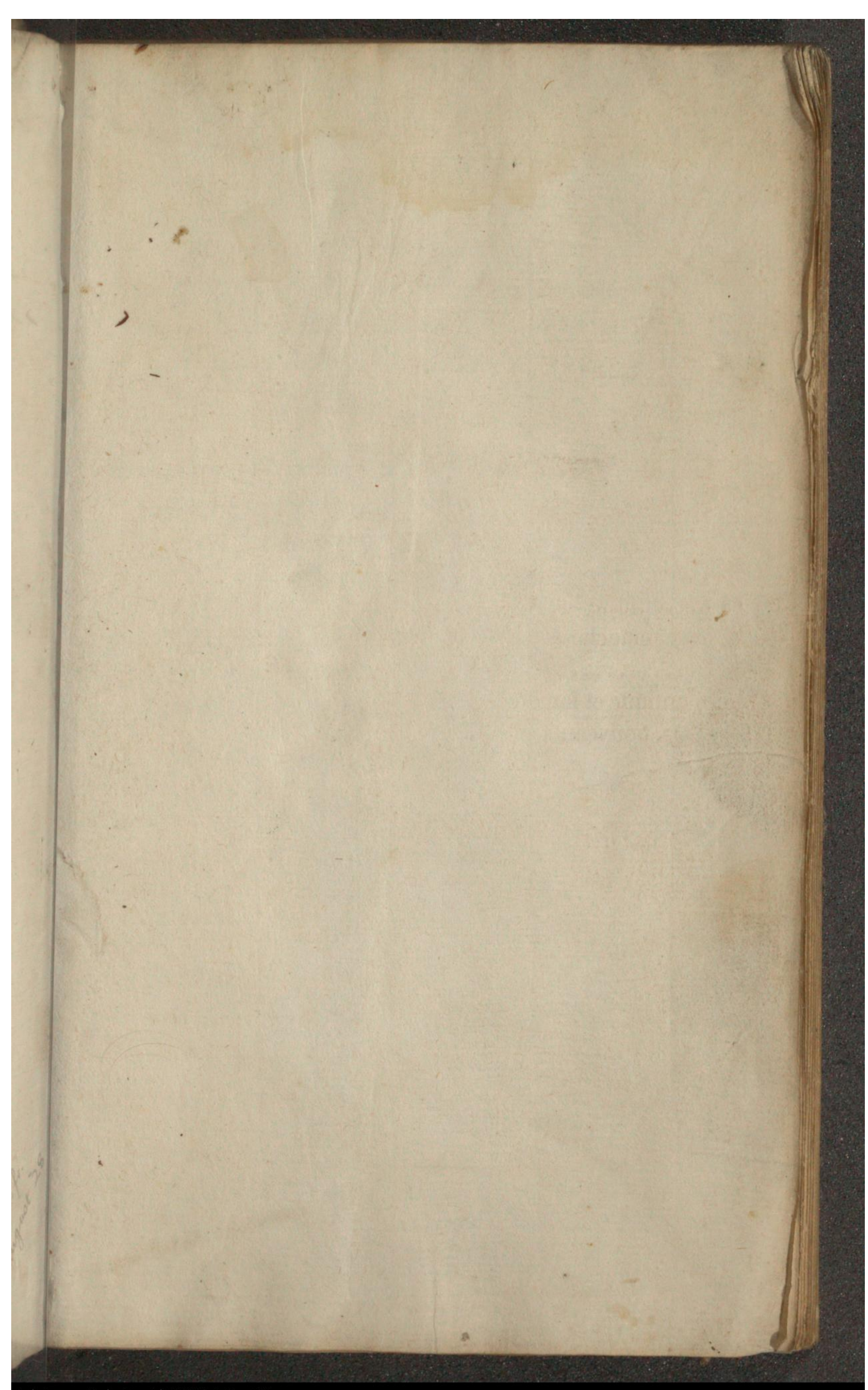
Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A


Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A


Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

48286

DISCOVRS DES MALADIES EPIDEMICQVES ADVENVES EN ceste ville de Paris és années 1596. & 7. & és années 1606. & 7. fort vtile & necessaire au public pour se conseruer & preseruer des susdictes maladies.

Ensemble vne loüange à Meßieurs de la Police sur l'establissement de la Maison de la Santé en l'an mil six cens six. Reueu & augmenté en ceste derniere impresion.

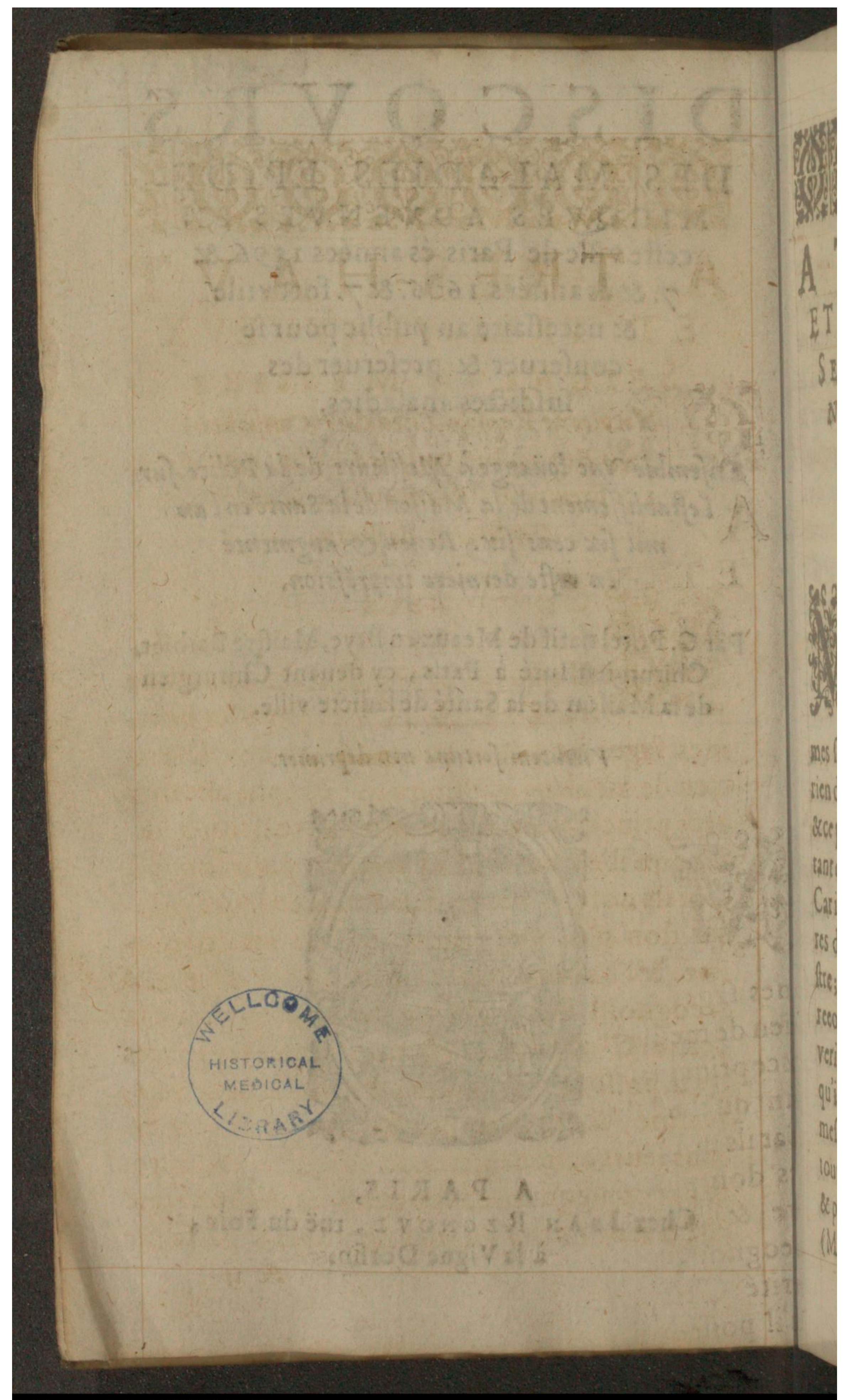
Par G. Potel natif de Meaux en Brye, Maistre Barbier Chirurgien Iuré à Paris, cy deuant Chirurgien de la Maison de la Santé de ladicte ville.

Virtutem fortuna non deprimet.



A PARIS,
Chez IEAN REGNOVL, ruë du Foin, à la Vigne Dorfin.

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A


WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



A TRES-HAVT ET TRES-VERTVEVX SEIGNEVR MESSIRE

Nicolas de Verdun, Cheualier, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat, & premier President en sa Cour de Parlement de Paris.

MONSEIGNEVR,

Il est vray ce que Plutarque a dit au traité d'Isis & d'Osiris, Que les hommes sages ne peuuent demander aux Dieux rien de meilleur que ce qu'ils peuuent obtenir: & ce principalemēt la cognoissance d'iceux autant qu'il est suffisant à l'homme pour son biē. Car ils ne sçauroient demander en leurs prieres don plus magnifique que de les cognoistre; & l'homme ayant l'intelligence d'iceux il recognoist que Dieu n'aime rien tant que la verité: C'est pourquoy entre toutes les graces qu'il possede il s'est reserué celle-là pour soymesme, & les hommes sur toutes choses en tous leurs actions doiuent imiter la diuinité: & par consequent estre veritables. Ayant donc (MONSEIGNEVR) eu vne ample & parfaicte

cognoissance de vos vertus, lesquelles non seulement sont esparses par les nations estrangeres : mais specialement en la nation Françoise, & plus particulierement entre les Tholosins & Parisiens, lesquels ont veritablement recogneu la grandeur de vostre esprit, la seuerité de vos Loix & Ordonnances, l'execution & obseruation d'icelles : Le tout pour le bien & vtilité publique, imitant ce grand Capitaine Grec Agesilaüs, lequel ne partoit iamais d'vn lieu qu'auec le regret de ses amis & de ses ennemis qu'il auoit cõquis, disant qu'vn excellãt & magnanime Chef d'armée en vne necessité vrgente ne se doit tousiours abstraindre aux Loix ny s'arrester en vn lieu: Aussi les Tholosins se sont-ils fort affligez quand ils ont entendu la nouuelle de vostre partement, & qu'ils ont esté priuez de vostre presence: cõme au contraire les Parisiens s'en sont infiniëment esiouïs pour l'esperance qu'ils auoient de vous receuoir cõme vn soleil, duquel ils sentiroient la vertu de ses rayons: ainsi que l'effect s'en est ensuiuy, non seulement pour rendre à vn chacun particulierement la Iustice selon l'equité de sa cause : mais generalement pour le ressentiment du bien public. Enquoy vous estes extresmement recommandable, non pas seulement en ce Royaume, mais aussi enuers les estrangers, pour leur auoir arresté en leur pays les fencants & vagabonds, lesquels par ce

moyen ſont contraints de demeurer en leur lieu natal & ſoubs la domination de leur Prince : empeſchant par ceſte Ordonnance que les pays ne ſoient plus deſormais deſpeuplez, & que la terre ne demeure infructueuſe au grand dommage du public, & mauuais exemple de pluſieurs petits enfans qui par la negligence de leurs peres eſtoient nourris & eſleuez en vne vie feneante, ſans ſe ſoucier d'apprendre aucun meſtier, aſſeurez qu'ils eſtoient de trouuer touſiors dequoy viure dans Paris, ville autant remplie de pieté & de charité, comme elle ſurpaſſe de grandeur & multitude de peuple les autres villes du monde. C'eſt ce que diſoit ce Lacedemonien à vn beliſtre qui luy demandoit l'aumoſne, ie te la bailleray bien (dit-il) mais celuy qui te l'a baillée le premier t'a faict tort, car tu ne feras iamais d'autre meſtier, voulant dire que le trauail pour gaigner ſa vie eſt vne vertu, & que la mandicité eſt vn vice: Et vous (MONSEIGNEVR) ayant le jugement treſ-ſolide & treſ-equitable pour diſtinguer le vice & la vertu, n'auez pas eu ſeulemẽt eſgard au mal qui auoit pris racine & qui regnoit parmy nous, ains auſſi à celuy qui en pouuoit aduenir, & auez ſuppleé au deffaut de vos deuantiers, leſquels auoient obmis ceſte loy en ceſte ville de Paris, le miroir & l'exemplaire de toute celle du monde; Si bien qu'on ne verra plus aucun mandier ſa vie

& tout le monde s'estudiëra à vostre occasion à la vertu : Ce n'est pas toutesfois que vous ayez aboly & deffendu la charité, ains au contraire l'auez d'autant plus augmentée par l'establissement des maisons pieuses & hospitaux, lesquels vous rendent plus recommandables : car le bel ordre que vous auez estably maintenant parmy nous a faict cognoistre à tout le peuple que les choses que l'on juge bien souuent les plus impossibles peuuẽt estre renduës faciles par vne iudicieuse ordonnance. Mais comme il n'y a ordinairement que ceux qui sont employez au seruice du public qui puissent cognoistre les actions publiques, il semble qu'il n'y ait personne qui puisse voir plus clairement l'vtilité de vostre charitable aduis que les Maistres Barbiers Chirurgiens Iurez de ceste ville de Paris qui ont plus particulierement que les autres desnoüé leur vie à l'vtilité publique, par le seruice continuel & assidu qu'ils rendent iournellement à tous les hospitaux voir & visiter les malades deux iours de la sepmaine au grand bureau, comme aussi ils font tous les premiers Lundis des mois à S. Cosme, & plus particulierement aux hospitaux nouuellement erigez : Et moy specialement (MONSEIGNEVR) qui pour le secours des Parisiens ay par plusieurs années exposé ma vie à toutes sortes de perils, principalemẽt l'ãnée 1606. & 7. en la Maison de

la Santé à pancer & medicamenter les malades affligez de la contagion, au sortir de laquelle l'an mil six cens huict ie presentay ce petit discours à vn Achilles, & maintenant i'ose l'offrir de rechef à vn Phœnix, puis que ces deux ne sont qu'vn en ce qui regarde le bien public. Et combien (MONSEIGNEVR) que ce petit discours ne soit pas digne de vostre excellance, j'oseray toutesfois supplier tres-humblement vostre grandeur de le vouloir prendre soubs sa protection, afin que soubs l'ombre de vos aisles il puisse prendre son vol auec plus d'asseurance, & estre plus fauorablement receu par les Parisiens, comme ie ne fais point de doubte qu'il sera, quand ils verront qu'il aura pour protecteur le pere du public: veu mesme que chacun est obligé de vous rendre quelques graces particulieres, estant le premier mouuant qui donnez la force & la vie aux inuentions de tout ce qui regarde les hospitaux, & principalement ceux de nostre vacation, qui tous ensemble prient Dieu pour vostre contentement & prosperité: & moy en particulier qui vous supplie en toute humilité de me tenir pour,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeyssant seruiteur Guillaume Potel Maistre Barbier Chirurgien Iuré à Paris, cy-deuant Chirurgien de la Maison de la Santé de ladicte ville.

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



AVX MAISTRES BARBIERS CHIRVRGIENS IVREZ de ceste ville de Paris.

Vous auez d'Appollon tiré la cognoissance,
Esculape son fils vous donne sa science:
Hypocrates & Galen vous seruent de patrons,
Mais le grand Chauliac donne lustre à vos noms.

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

LOVANGE A MESSIEVRS de la Police, ſur l'Eſtabliſſement de la Maiſon de la Santé.

MESSIEVRS, *à iuſte raiſon, Gallen a dict en la fin du proeſme de sõ premier liure des alimẽts que nul certainemẽt ne pouuoit deuenir Patrõ de Nauire, ny ouurier d'aucun autre meſtier par liure, ains que la ſeule doctrine acquiſe par experience faict les Maiſtres & artiſans. Ce qui eſt verifié par Ouide, au liure* de Ponto eleg. 4. *diſant: toutes choſes ne ſont en tous, mais certaines choſes en aucũs. Et le meſme Galien, en ſa methode, dict: que s'il ſe trouue vn hõme, ayãt ces deux choſes, à ſçauoir ſcience, & experiẽce, il doibt eſtre preferé à tous. Et Hyppocrate, confirmant le tout en l'aphoriſme premier du premier liure de ſes Aphoriſmes, quand il dict: que la vie eſt courte, & briefue, mais l'art eſt long, l'occaſion eſt ſoudaine, & legeremẽt paſſee, l'experience eſt perilleuſe, & dangereuſe, le iugemẽt difficile. Il monſtre bien par là qu'il eſt tres difficile, & preſque impoſſible de trouuer vn homme, qui ſoit parfaict en tout ce qui deſpend de ſon art, mais bien en quelques parties, et vn autre en quelque autre partie, & principalement en celle qui regarde le bien du public. C'eſt moy Meſſieurs qui ſuis demeuré ſeul à Paris, entre tous mes Compagnons de mon temps, qui ay choiſy & faict eſlection de ceſte partie de Chirurgie, la moins priſee & eſtimee de quelqu'vns, la cognoiſſance & experience, de laquelle ſemble eſtre la plus neceſſaire enuers tous les hommes, ſelon la neceſſité qu'ils ont de reſpirer, & la plus charitables ſelon Dieu, d'autant qu'il n'y a fleau duquel il aye tant menaſſé ſon peuple, que de la peſte. C'eſt Meſſieurs, de ceſte tant eſpouuentable maladie, que ie deſire briefuement vous faire entendre quelques experiences, que i'ay faict depuis douze ans au milieu de bien de dix mil peſtiferez, leſquelles experiences ſeruiront d'exemple, & moyens, à ceux qui ſe voudront ſeruir & corriger ſur la faute d'autruy, enſemble vous faire veoir*

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

& sçauoir particulierement à tout le peuple, le bien que vo-
stre soing & prudence enuers le public, y a apporté, & appor-
tera de commodité à la posterité. De façon Messieurs, que
pouuez comme dict Plutarque aux liures des vies paralleles,
de plusieurs Grecs & Romains, estre appellez peres du peu-
ple, pour auoir bien gouuerné leur republicque en paix, &
vous d'auoir trouué & donné l'inuention de l'establissement
de la maison de la santé, par laquelle auez rendu la vie,
apres Dieu, iusques au nombre de huict cens, et sauué les
biens à plusieurs, s'il eust fallu qu'ils eussent esté traictez
en leur maisons, de la façon qu'ils ont esté en ladicte maison
de la santé. Car le bon ordre que vostre sagesse y a faict ob-
seruer, a faict cognoistre à tout le peuple, & principalement
aux malades, pour n'y auoir manqué d'aucune chose qu'il
leur fust necessaire, que le mauuais bruict qui couroit au com-
mencement, parmy le peuple ou entre quelques enuieux du
bien public, estoit faux. De façon, que tout le monde vous
doibt vne louange & bien-vesllance perpetuelle, au lieu d'v-
ne animosité, pour leur auoir faict veoir & monstré par ef-
fect la chose dont ils auoient mauuaise opinion. Car non seu-
lement, ils ne croyoient que les malades fussent traictez de la
façon qu'ils ont esté & seront, & mesme que l'establissement
deust estre perpetuel, comme il est & sera, auec le soing que
Messieurs les Gouuerneurs de l'hostel Dieu, y apporteront
puis que par leur bien-veillance iournalliere enuers les pau-
ures malades, non contens toutesfois du soing de ce grand
nombre ordinaire en l'Hostel Dieu de Paris, ils se sont bien
voulu encores liberallement charger d'vne peine extraor-
dinaire, pour faire paroistre que leur soing n'est moindre en-
uers tout le commun du peuple, qu'à l'endroict des pauures
malades de l'Hostel Dieu: chose à la verité qui est digne d'e-
stre considerée que tant d'honnestes gens se liberent de leurs
affaires propres pour se charger de celles du public, duquel ils
ne doibuent attendre aucune recompense, sinon de Dieu le-
quel recognoist les hommes selon leurs merites. Messieurs
afin que la perfection couronne l'œuure, Ie vous supplie au

nom de la charité chrestienne, de m'excuser si ie vous dy que ne debuez receuoir aucuns Maistres Barbiers Chirurgiens, pour estre admis à penser & medicamenter les malades de la peste, soit aux maisons publiques, où par la ville es maisons particulieres, sinon de ceux qui desia en auront eu quelque experience, pour y auoir suiuy, seruy, & esté conduicts, par des Maistres experimentez, pour en auoir beaucoup veu: Car autrement c'est plustost vn homicide, que non pas vne charité, c'est ce que dict Monsieur Paré en son vingt deuxiesme liure de la peste, au chapitre addressant au Magistrat polyticque parlant du soing qu'il doibt auoir quand ceste maladie, est en regne, ou que par quelque presage, l'on la iugé pouuoir aduenir. Et M. Anthoine Maryé, qui est le dernier Maistre que i'ay suiuy en ceste maladie, duquel i'ay beaucoup appris pourra bien dire que ceux qui sont sans expriẽce de ce mal, peuuent beaucoup cõmettre de fautes, aux despens du public, comme i'ay dict au commencement, de ce discours. Et pour-ce Messieurs y prenant garde, vous obligerez d'auantage le peuple à prier Dieu, qu'il vueille conduire voz œuures à bonne fin: Vous priant d'excuser ma temerité, de vous vouloir addresser vne chose si peu elegaute, mais ie croy que vous considerez le vouloir que i'ay de m'acquitter du vœu que i'ay faict de seruir au public, voulant par ce moyen euiter la rigueur que dict Plutarque, que Solon faisoit exercer à l'endroict des oisifs & faineans, iusques à les faire condamner à mort, & voyant que Dieu ayant appaisé son Ire & par ce moyen nous ayans esté liberez du grand trauail à l'endroict des pauures malades, i'ay pris la hardiesse d'escrire ce que i'ay trouué par experience, depuis deux ans que ie suis en la Maison de la santé. I'ay desiré Messieurs, auec vostre permission, de le faire entendre à tout le peuple, & aussi luy faire veoir comme il vous est obligé priant Dieu Messieurs, qu'il conserue & maintienne vos bõnes intentions.

Vostre tres-humble, & tres-obeissant seruiteur, Guillaume Potel, M. Barbier, Chirurgien, de la Maison de santé.

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Extraict du priuilege du Roy.

IL eſt permis à Guillaume Potel maiſtre Barbier & Chirurgien de la Maiſon de la Santé de ceſte ville de Paris, de faire Imprimer par tels Imprimeurs & Libraires que bon luy ſemblera, vn liure que ledict Potel a composé intitulé, *Diſcours des maladies epidemiques aduenues en ceſte ville de Paris és annees 1696. & 7. & és annees 1606. & 7. lequel Diſcours eſt fort vtile & neceſſaire au public, pour ſe preſeruer & conſeruer à l'aduenir des ſuſdictes maladies.* Auec defenſes à tous Imprimeurs & Libraires de n'imprimer ou faire imprimer le dict Diſcours pendant & durant le temps de ſix ans, entiers & parfaicts, à compter du iour quel edict Diſcours ſera acheué d'imprimé, & ſur les peines contenuës audict Priuilegé. Donné à Paris le ſixieſme iour de Decembre 1607.

Par le Roy en ſon Conſeil.

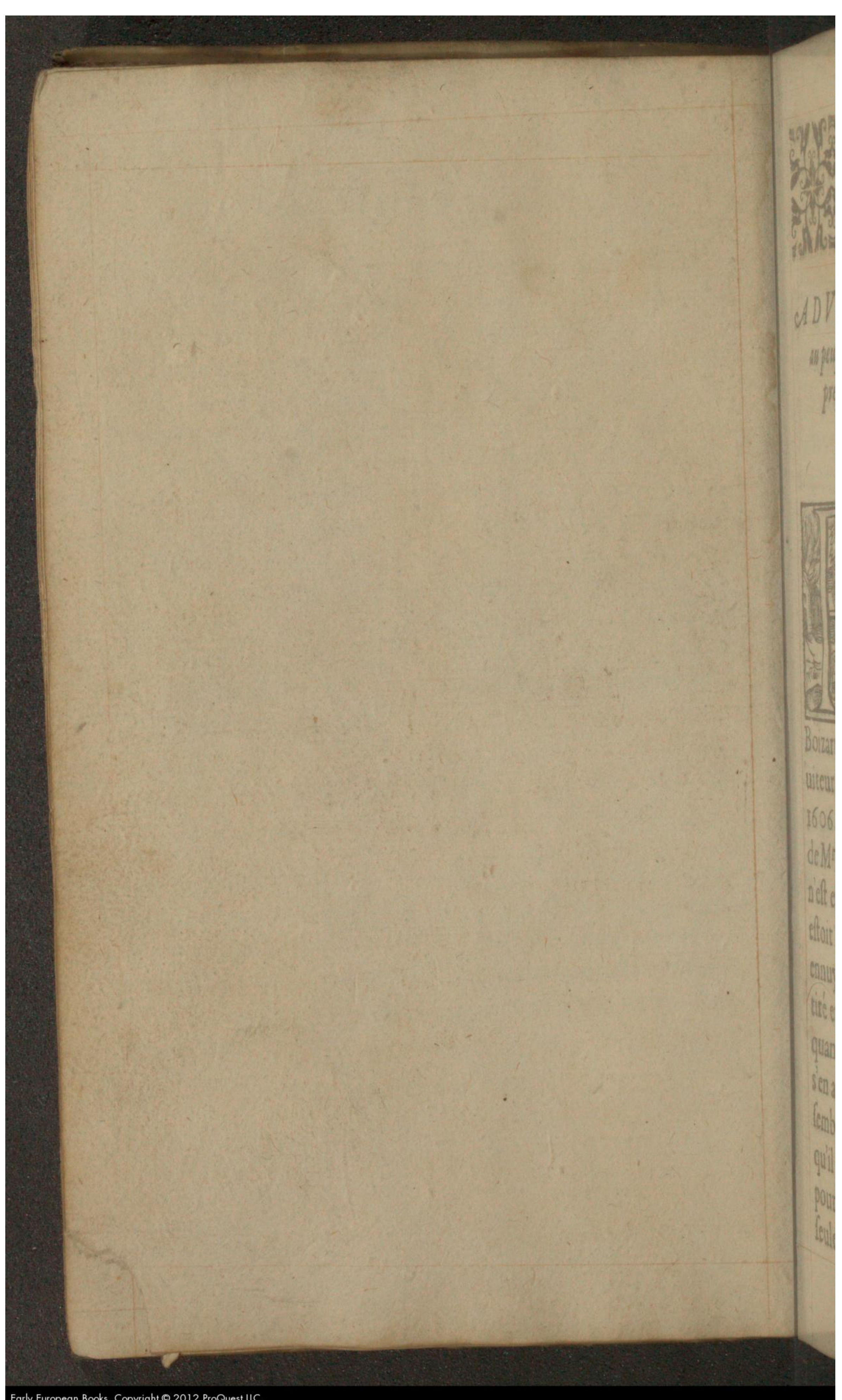
LE CLERC.

Et a ledict Potel cedé, & tranſporté ſondict Priuilege à Denis Binet Imprimeur, marchant & Libraire en ceſte ville de Paris, d'imprimer & vendre ledict Diſcours durant le temps de ſix ans, ſuyuant leſdictes patentes cy deſſus dattees, Comme il appert par ledict tranſport en datte du 10. Ianuier 1608.

q
aſtr

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



ADVERTISSEMENT

au peuple de Paris sur quelques moyens pour se preseruer & conseruer de la maladie contagieuse à l'aduenir.



EVPLE Parisien, Puis qu'il a pleu à Dieu me preseruer de tũber au labirinthe de mort, auquel ie me suis deux fois exposé pour vous, la premiere en l'ã 1596. & 97. auec M. Nicolas Boizart, & auec Mr. Hamelin, en qualité de seruiteur, à l'hostel Dieu, & la seconde fois en l'an 1606. & sept, en la maison de la santé, en qualité de Mr. Pour ce ie desire vous faire veoir que ce n'est estre semblable à ce Timon Athenien qui estoit tant ennemy de la societé humaine que ennuyé de leur vie & de leur veuë il s'estoit retiré en vn lieu à part auquel il fit dresser grande quantité de gibets & les voulant faire abattre il s'en alla en la place publique d'Athene ou il assembla grande quantité de peuple eux pensant qu'il leur deubt faire quelque belle harangue pour auoir le bruit d'estre Philosophe. Il leur dit seulement: Entre vous Atheniens, desesperez &

las de viure, si voulez vous pendre, hastez vous: car ie veux faire abattre mes gibets. I'ay plustost voulu imiter ce grād Cheualier Romain, MARCVS CVRTIVS, qui se voulut liberalement precipiter au gouffre pour sauuer sa republique: car ayant entendu par l'oracle que les sacrifices faits aux Dieux, les bagues precieuses & meubles de grand prix que iournellement y iettoient les dames Romaines ne peurent estaindre l'horreur de ceste abisme, & sçachant qu'il n'y auoit autre remede que par le sacrifice d'vne creature humaine qui volontairement prodigueroit sa vie pour le salut de son pays, gayement habillé & monté comme à vn iour de bataille, prēd cōgé de ses amys & se va precipiter en ce gouffre, disant: Il n'est pas raison qu'vn general perisse pour vn particulier: & alors la gueulle espouuentable de ceste abisme fust close: Ceste histoire est mise au rang des prodiges; aussi la matiere de laquelle i'entends vous traiter qui est la peste, semble estre prodigieuse à plusieurs & miraculeuse à quelques vns. Ce n'est pas mon intention de vous descrire toutes les especes des causes particulieres & subalternes de la peste; mais bien en passant quelques vnes des generales & principales, & pour monstrer qu'en la peste il y a quelque chose de surnaturel, comme chrestiens nous deuons croire que la premiere cause de ceste maladie vient de nos fautes par lesquelles ayant offencé Dieu il

nous l'enuoye pour le chastiment d'icelles. La seconde cause generale est l'air infecté. Ie ne vous diray les signes car ils sont assez cogneus de tout le peuple, lors qu'il en meurt plusieurs d'vne mesme maladie en mesme lieu, en mesme tẽps, & d'vne mesme famille. Pour le regard du iugement & pronostique, le plus souuent il est sinistre & peu asseuré comme dit Hippocrate, Quand est de la precaution ou preseruation, ie desire vous en faire entendre quelque chose: Car pour la cure il sera assez à temps lors qui'l aura pleu à Dieu vous affliger sans l'escrire de l'executer bien & deüement par ceux qui y seront employez, aussi malaisement telle chose vous pourroit elle seruir d'autãt que cela n'appartient qu'a ceux qui en font professiiõ, & aussi qu'il y en a assez d'autres que moy qui en ont escript: & pour l'apprendre il faut qu'ils viennent aux lieux. Car si ie voulois escrire tout ce qui depend de la peste, ie ne pourrois pour le peu de suffisance qu'il y a en moy, & la capacité de mon esprit ne le pourroit permettre: outre que telle chose seroit mal seante à vn apprentif & ieune d'experience comme ie suis d'estre si oultrecuidé de vouloir escrire apres tant de doctes personnages, lesquels auec peine & trauail ont vsé leur vie & despensé leurs biens à curieusement rechercher les secrets & merueilles de la nature, dont ils ont acquis vn los inestimable, recompense à la verité digne de leur merite pour auoir

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

laissé à la posterité des bagues de si grands prix, comme a faict vn Hippocrate & vn Galien en toutes les parties de la medecine & chirurgie. Ce sont ces deux qui ont le mieux escript des antiens, comme il se monstre par les liures qui touchent ce qui est de la cognoissance de la peste, comme les liures des Epidimies, Galien en ses commentaires sur lesdits liures, & sur les liures *de dieta acutorum*, & aussi les liures des differences des fieures. Ces deux autheurs sont les premiers ausquels nous sommes plus obligez pour auoir mieux tracé le chemin aux modernes qui ont le mieux escript de la peste, comme a faict Monsieur Ellain & Monsieur du Port, tous deux Docteurs Regents en la faculté de Medecine en ceste Vniuersité de Paris: & Me. Nicolas de Nancel Medecin à Tours en l'an 1580. Mr. Laurens Ioubert, Mr. Claude Fabry & Monsieur Paré au 22. liure de ses œuures. Et plusieurs autres lesquels n'ont rien obmis en ce qui est de la cognoissance de ceste maladie & des remedes propres à icelle: Mais bien ie desire vous faire entendre quelques experiēces que i'ay faict entre les malades, soit en seruant les Mes. & specialement en l'hostel Dieu de Paris, Auquel lieu i'ay recognu les Religieuses auoir vn extreme soing des malades : où par la ville en quelques maisons particulieres, & notamment en la maison de la santé depuis deux ans, auquel lieu i'ay veu aucuns qui par leur folie se sont perduz &

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

auec eux toute leur famille, & s'il en eſchappoit quelqu'vn il demeuroit miſerable pour par ſon obſtinatiō s'eſtre ruyné. I'en ay veu d'autres qui ayant peur de mourir de la peſte ou du moins s'ils eſchappoient de perdre leurs biens, s'en venoient promptement en la maiſon publique ſe faire penſer. Et partant mon intention eſt de vous aduertir de quelques erreurs leſquels vous ſeruiront d'exemple pour vous preſeruer & cō-ſeruer à l'aduenir par la ruine des autres, ou du moins lors que ſerez affligez, que courriez prōp-temēt aux remedes, car cōme dit Galien au liure de la maniere de guerir les maladies par euacuation de ſang. Il y a deux manieres de guarir les maladies, l'vne auparauant qu'elle ſoit venuë & eſt dicte preſeruatiue qui empeſche d'y tumber, & l'autre quand elle eſt venuë & eſt dicte curatiue. C'eſt de la preſeruatiue de laquelle ie pretens ſuccinctement vous parler non par vne grande confuſion de remedes, ainſi par quelques moyens leſquels en partie dependent de vous. Mais comme dit Ariſtote au ſecond liure des animaux, que nulle cauſe ne peut faire ſon action que le ſubiect ne ſoit prompt & apte à receuoir ſon impreſſion : Bien que c'eſt axiome ſoit d'vn Ethnicque & payen, ſi eſt-ce qu'il doibt eſtre entendu de nous Chreſtiēs en deux façons, en ce qui eſt de Dieu, & ce qui eſt de la nature des corps. Puis donc que la principale cauſe de la peſte giſt en l'ire de Dieu, il eſt impoſsible que

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

nos corps soient conseruez de la peste si nostre ame n'est disposée enuers iceluy, & pour ce nul ne doibt doubter qu'en la peste il ny ayt quelque chose d'outre nature. Car mesmes les infidelles l'ont bien recognu comme ie monstreray cy apres: Et d'autant que cest vne chose resoluë entre les Theologiens selon qu'il est recité par toute l'escriture saincte, il est raison que i'en cite quelque passage pour monstrer que la premiere cause doit estre rapportée à la Iustice de Dieu sans lequel rien ne peut estre : Car il a compté le nombre de nos cheueux & sans son vouloir il n'en peut tomber vn ny vne fueille de l'arbre, selō S. Mathieu 10. chap. & S. Luc 12. Dieu donc bien que patient & misericordieux voyant que les hommes perseuerent en leurs pechez sont opiniastres, incorrigibles, indomptables, & tardifs à s'employer à bien, il enuoye des maux extremes pour la punition de nos extremes fautes. Car cōme dit Hippocrates en l'Aphor. 6. du liure premier: Aux extremes maladies il faut des etrexmes remedes. Voyla aussi pourquoy Dieu enuoya la peste à son peuple Iudaique de laquelle est parlé au premier du paralip. 21. pour punition tāt de leur faute que de celle de leur Roy Dauid. Et en l'Exode chap. 9. Dieu menassa ainsi Pharaon : Maintenant estendant ma main ie te frapperay & ton peuple de peste. Plus au Leuitique chap. 26. ayant faict infiny belles promesses à son peuple bien gardant & obseruant ses com-

mandemens, au contraire il denonce punition tres-griefue à ceux qui les mespriseront leur disant: Quãd vo9 fuyrez és villes à cause du glaiue, ie vous enuoyeray la pestilẽe au milieu de vous, & serez liurez entre les mains des ennemys. Et de rechef au Nõbres 14. & au Deuteronome 28. & 32. en Esa. en Iere. 11. & 14. il dit: Ie les cõsommeray par glaiue, par famine, & par peste. Item chap. 29. I'enuoyeray sur eux l'espée, la famine, la peste, & les mettray comme les mauuaises figues que l'on ne peut manger par ce qu'elles sont tres-mauuaises. Plus en Ezechiel chap. 6. Dieu ayant menacé les cœurs paillardans apres leurs Idoles, il adiouste ces menace: Ils trebucheront par l'espée, par famine, & par peste. Item chap. 7. Le glaiue est dehors, par dedans la peste & la famine. Item chap. 28. 33. & 38. quand il dit: i'enuoyeray en Hierusalem mes quatre mauuais iugemẽs à sçauoir l'espée la famine les mauuaises bestes & la pestilence. Il y a assez d'autres passages par toute l'escriture saincte, ie croy que ceux cy doibuent suffire pour entretenir les bons en leurs bonnes œuures & mesmes pour donner terreur aux meschans s'ils ont encores quelque estincelle d'aprehension de la rigueur des iugemens de Dieu, qui est tant bon & misericordieux que ne les voulant perdre du premier coup, bien souuent il persecute les bons pour veoir si les meschans se conuertiront à luy. Ainsi vous voyez par l'escriture saincte comme

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

la cauſe premiere viẽt de Dieu pour l'expiation de nos fautes: Il ſemble doncque le ſouuerain remede contre ceſte peruerſe maladie eſt d'auoir recours à Dieu & au nom de ſon fils Ieſus Chriſt auec ferme foy & aſſeurance. Car ſi vn ſeul regard du ſerpent d'airain ou de brõze eſleué pour ſignal pouuoit guairir les piqueures des ſerpenteaux qui offençoient le peuple d'Iſraël, eſtant au deſert pres la montaigne de Hor, nombre 21. beaucoup plus grande force aura le fils de l'homme jadis eſleué en croix pour noſtre redemption: ſi que quiconque croit en luy fermement, ne peut perir. S. Iean chap. 3. Ainſi durant la perſecution faicte en l'Egliſe par Maximin Empereur Romain les fidelles furent miraculeuſement preſeruez de peſte & famine qui par iuſtes vengeances oppreſſoient les infidelles Gentils & idolatres. Euſeb. hiſt. Eccleſ. liu. 9. chap. 8. Ainſi iadis le peuple eſleu de Dieu fut en Geſſen affranchy de la greſle, tonnerre, & tempeſte qui foudroyoient les Egyptiens. Exo. 9. Inuoquons donc la miſericorde de Dieu & diſons tous les matins. Vueille ô noſtre Dieu protecteur de ceux qui ont fiance en toy, faire eſtendre ſur nous ta benediction & miſericorde & nous couurir & targuer ſous l'ombre de tes aiſles. Pſal. 16. & 56. à ce que ceſte maligne contagion peſtilente ne nous puiſſe attaindre ny infecter nous & les noſtres, & que viuans en ta ſainte obeiſſance nous te puiſſions loüer & magni-

gnifier tous les iours de nostre vie cheminant deuant ta face en saincteté & Iustice, comme chantoit le bon Zacharie. S. Luc 1. au nom de ton fils bien aymé nostre sauueur Iesus Christ.

Ie vous ay promis le vous mõstrer, par les Infidelles, il n'y a iamais eu peuple si grossier, & barbare, qu'il ne se soit formé en l'esprit, quelque deïté, & partant les antiens Payens, ont rapporté la cause de la Peste, à l'ire & courroux de leurs faux Dieux, ou plustost esprits diaboliques. Car les Dieux des Gentils, sont diables dict le Psalmiste, au Psal. 956. Ainsi Homere, en Liliade, feinct qu'Apollo, enuoya la Peste, sur les Grecs pour autant que Agamennon retenoit iniustement Chriseis fille de Chrises, son sacrificateur, Aussi Virgile feinct que les Lucquains ont eu la peste, pour auoir massacré Palinurus. Valere le grand, raconte au liure 4. chap. 8. que la peste ayant esté à Rome pres de trois ans continuels, ils ne peurent trouuer d'autre remede que d'enuoyer Ambassadeurs en Epidaure, pour amener Esculape desia mort, & deifié, au lieu duquel ils meirent en leur Nauire, vn grand serpent, & l'ayant amené, ils luy feirent bastir vn temple en vne isle du Tibre, pres de Rome. C'est assez parlé de ces Autheurs, craignant de se laisser tũber au gouffre d'heresie, car il est dict en quelque passage de l'Escriture saincte, qu'il ne se faut amuser à la vaine Philosophie, & qu'elle meine les hõmes à perdition; il est maintenant temps d'en-

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

trer en matiere, & vous faire entendre ce que
i'ay proiecté pour donner à cognoiſtre à tout le
monde, le ſoing que i'ay du bien public. Quel-
quesfois apres les ruyne & deſtruction de quel-
que grande & ſuperbe Cité la ruyne n'eſt pour-
tant ſi grande, qu'il ne reſte quelques veſtiges des
fondemens, & ſuruenãt quelque nouueau peu-
ple, ou bien les reſtes de ceux qui y habitoient
auparauant, ils ne laiſſent pourtant de baſtir de
beaux & ſomptueux edifices ſur les fondemẽs
des ruynes precedẽtes, & la ruyne & deſtruction
eſtant ſuruenuë par l'obſtination de ce peuple
ruyné, le nouueau taſche par tous moyẽs ſe con-
ſeruer à l'exemple des ruynes paſſees: Ainſi de-
puis que ie ſuis en la Maiſon de la ſanté, i'ay tãt
veu d'obſtinez, qui par leur faute ſe ſont perduz
& ruynez, les vns, pour n'y venir promptemẽt ſe
faire penſer eſtant malades, les autres pour ne ſe
pouuoir empeſcher d'y venir n'eſtant malades,
preferãt l'amitié de leurs parẽs, à leur vie, ne laiſ-
ſant d'aller iuſques au lict des malades nous ne
les pouuant retenir quelques remõſtrances que
on leur puiſſe faire; auquel lieu ils voyent le con-
traire de ce qu'ils penſent que les malades ne
ſoiẽt biẽ traictez mais pour vn, biẽ ſouuẽt nous
en voyõs venir pluſieurs malades. I'ẽ ay veu d'au-
tres, qui eſtoient tant abuſez encores que leurs
marys, leurs femmes, leurs enfans, & leurs parẽs
plus proches, fuſſent malades, & les ayans han-
tez, & frequẽtez en leur maladie, & eſtans morts

de la peste, ils ne croyent point en pouuoir deuenir malades, & pour-ce ils disent: ou ay ie pris cela, ou bien parlant à leurs inferieurs, & seruiteurs, disent ou as tu pris ce mal la, & sur cest erreur ne se faisoient penser de bonne heure, ils se mouroient les vns par les ruës, les autres par les chãps, & autres en leurs maisons, enfermez plustost que demander des Chirurgiens de la santé, ou bien aller en ladicte maison pour estre pensez ou alimentez mieux qu'ils ne sçauroient estre en la leur, quelque commodité qu'ils puissent auoir comme bien huict cens, qui en sont sortiz, pourrõt dire. C'est vne chose estrange, que cest erreur a lieu entre les riches, & gẽs de qualité eux ne voulãt mander les Medecins, & Chirurgiens, qui sont dediez à penser les pestiferez, és maisons publicques, leurs raisons sont telles, pour ce disent-ils qu'ils sont cognuz & que on cognoistroit qu'ils ont la peste, les voyant entrer chez eux, ils disent qu'ils sont plus pestiferez, qu'eux mesme, ne se contentãs d'auoir vne fois la peste, ils ont peur, qu'on leur porte encores vne fois, en vn mesme temps, ou bien que s'ils ne l'auoient point qu'ils leur porteroient & qu'ils leur pourroient bailler: Mais il semble qu'ils ne raisonnent pas assez, car ils ne disent pas que l'ayant ils seroient plustost secouruz, mais ils croyent que la peste ne les oseroit prendre & qu'elle n'est assez hardie, ne considerant pas que la cause qui est commune, & generalle, gist en l'air,

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

infecté comme dict Hipp. au liure *de flatibus*, que ceste maladie se doibt appeller peste. Ce pendant auec toutes leurs raisons ou plustost folie, ils se cellent deux ou trois iours, & apres il n'y a plus de remede, ou bien s'ils se font pẽser, ils prendrõt quelque cõpagnon, ou autres qui n'y vont qu'à la sourdine, & en cachette, faisant bien semblant que non, ce faisant promettre vne grande somme d'argent, bien souuent pour faire vne mauuaise cure: & Dieu sçayt comme telles gens s'y peuuent cognoistre, qui peut estre en dix ans, ne verront que vingt malades, & tous les iours ceux qui en ont veu plus de dix mil y sont trompez, & deceuz; car il n'y a genre de maladie, qui traine auec soy, plus de diuers accidẽts que la peste. Ce qui apporte des difficultez si grandes, qu'il est presque impossible, de faire iugement, ou prognostic certain de la vie, ou de la mort, quelqu'vn, dira quand l'on void plusieurs bons signes, & que il ne s'en trouue qu'vn mauuais, l'on ne doibt iuger vn homme à mort, pour vn seul tesmoing, mais ceste maladie, est tant muable que bien souuẽt auec plusieurs bons signes, vn mauuais ne laisse de mener le pauure pestiferé au tũbeau. Cela n'est il pas estrange, qu'entre cẽt ou deux cẽs malades, il ne s'en trouuera vn ou deux ausquels l'on puisse recognoistre tous les vrays signes & accidents, par lesquels l'on puisse proprement definir la peste, chose qui ne semble pas à plusieurs: mais s'ils estoient assez hardys de ve-

nir au lieu ils verroient mieux qu'ils ne pensent. Cõment donc est-il possible que ceux qui n'auront demeuré és maisons publiques, s'y puissent cognoistre, veu qu'en ce lieu l'on en peut veoir en vn mois mill' voire deux mill', & partant ceux qui se veulent mesler d'en parler, traitter, où d'en escrire, & n'õt demeuré esdites maisons, ressemblẽt aux aueugles qui veulent iuger des couleurs, contrariant par ce moyen à ce que dit Galien en plusieurs lieux que la maladie estãt bien cognuë est à demy guarie. Or pour la cognoistre il la faut veoir: car toutes les raisons Philosophiques & naturelles ne peuuent seruir sans l'experience & principallement en la peste. Cest pourquoy le peuple ne doibt craindre ains plustot & auec plus d'asseurance se doiuẽt mettre entre les mains de ceux qui ont esté esdites maisons publiques. Il se pourra faire que quelques enuieux de leur bien, dira que ie parle pour mon particulier mais ils se trõpent suiuant le dire commun; Que tant va la cruche à l'eau qu'en fin elle se brise: car nul ne se doit dire exempt de la peste, bien qu'il l'ayt eu en vne année il n'en est asseuré & eschappé pour l'autre, voire deux fois en vne mesme année comme nous auons veu: bien que Paré en son 22. liure chap. 13. parlant des Medecins & Chirurgiens qui doiuent estre employez à pẽser les pestiferez dit qu'ils se doiuent faire faire des cauteres en certaine partie du corps si dit-il, ils n'auoiẽt quelques vlceres

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

qui leur couloient au precedent: de façon que quelques vns pensent pour auoit cauteres, vlceres, hemorrhoïdes, escroüelles, où poullains, qui leur coulent pensent estre exempts de la peste: tant s'en faut & ne s'y fie qui voudra, car nous auons veu mourir de la peste de toutes ces sortes de gens. Ie ne veux pas dire contre Paré & ceux qui ont escript premier que luy de la precautiõ de la peste, que les cauteres ne soiẽt bons, mais il ne faut qu'ils debilitent le corps, pour toutes ces indispositions, desquelles i'ay parlé. Cela monstre assez que le corps est desia cacochime & semblent plustost rẽdre le corps debile & ce faisãt est plustost disposé à receuoir la peste: car le venin pestiferé n'exerce point tant sa tirannie que sur les corps qu'il rencontre foibles & debiles. Il sẽble que l'artifice des cauteres ny apporte guere de profit, veu que la nature s'est d'elle mesme formé & construict des voyes naturelles par lesquelles elle euacuë quelques humeurs ou excrements vicieux soit en quantité ou en qualité, comme nous voyons les mois ordinaires aux femmes & les hemorroïdes à quelques hommes, & pour tout cela elle ne s'est sçeu rendre exempte de la peste pour deux raisons principales. La premiere c'est que dés nostre premiere generation, comme dit Paré au 20. liure de ces œuures chap. 1. il reste en nous quelque vice du sang menstruel, & faut qu'il soit euacué soit par la rougeolle par la petite verolle

& par la peste. Occasion pourquoy ceux qui ont eu vne fois ces maladies, l'on void qu'ils ne sont pas tant subiets & aptes à la reprendre, ou du moins ils ne sont tant en danger de mort que ceux qui les ont pour la premiere fois. La seconde raison est de l'authorité de Galien au liure 6. des lieux patiens chap. 5. dit que en nos corps se peut engendrer vne substance approchant de la nature du venin, Mais bien ie diray que pour se conseruer, il faut euiter l'air corrompu & pestiferé, ne point commettre d'excez soit en sa maniere de viure en mangeant des viandes difficiles à digerer cruës & corrompuës, & ne boire trop, soit vin bő ou mauuais, ny trop d'eau aussi & principalement celle qui ne vient des riuieres nettes & coulantes, s'empescher de l'acte venerien, & mesmement auec sa femme en temps que la peste est en regne, le trop grand trauail aussi est tres dangereux par ce qu'en ceste actiő il faut respirer beaucoup & souuent, & l'air estãt infecté, le venin pestiferé se peut introduire en nostre corps par ce moyen, il faut aussi se tenir nettement soit en sa maison ou en ses habits. Ce qui monstre assez que les pauures sont plus subiets à la peste pour leur salleté, & les riches pour leurs excés apres lesquels le trauail ou exercice moderé seroit necessaire. Il n'y a rien entre toutes les causes particulieres de la peste qui aye tãt de puissance de nous precipiter au tumbeau que les passions de l'ame: A sçauoir Ire, tristesse,

la crainte ou l'apprehension comme dit Paré en son Introduction de chirurgie chap. 21. Les passions de l'ame nuisent & retardent la guarison de la maladie, & bien souuent elles en causent de nouuelles. C'est pourquoy les pestiferés estant saysis de ceste crainte ou apprehension bien souuent il n'en eschappe pas de cinquante vn: & pource i'ay dit qu'il faut euiter les lieux pestiferez quiconque aura peur: car comme disent les Philosophes, plus le feu est retiré en soy mesme c'est à dire en son centre, & plus il fait veoir son effect actif : aussi par l'apprehension, le venin est porté plustot & auec plus d'effect au cœur & autres parties nobles, & trouuant la nature debile par l'angustie & oppresion faicte par la retraction des humeurs & esprits, tout à coup ce venin ne cesse d'exercer sa tirannie iusques à ce qu'il ait gaigné & d'estruit le poinct centrique de nostre vie. C'est ce que dit Galien, au cõmentaire 3. du liu. 3. des Epidemies : Peste est vne maladie laquelle en mesme temps & en mesme lieu en assaut & tuë plusieurs : & au liu. de la theriaque à piso, dit. La peste est comme vne mauuaise beste laquelle tuë & estrãgle plusieurs, voire aneãtit toute vne ville & cité. Ce qui a esté veu depuis 35. ans d'vne noble & fameuse ville appellée Trente ou fut tenu & celebré le dernier Concile. Nous voyons par là que le venin de tous les animaux qui rampent sur la terre n'est si dangereux, & ne d'estruict tout le com-

mun des hommes comme faict celuy de la peste: car quelques vns desdits animaux ayant piqué ou mordu l'homme, iceluy venin est cogneu par la playe, par les accidents, par la quantité ou qualité du venin & par l'espece de l'animal comme dit Matheole au commentaire du 6. liure de Dioscoride chap. 40. Et Paré en son 21. liure des venins, & soudain l'on court aux remedes. De mesme en la grosse verolle bien qu'elle soit contagieuse si est ce que ce n'est que par l'attouchement. Mais la peste est bien plus fine: car elle prend par le nez & estant entrée en nostre corps elle exerce deux ou trois iours sa tirannie aux parties interieures & principalement aux esprits ou facultez residentes és trois parties nobles & puis apres elle se manifeste au dehors, & le plus souuent alors il n'y a plus de remede, & les pauures malades quelquesfois auec tout cela cellẽt bien souuent leur mal de peur d'estre scandalisez, ne veulent mander les Medecins & Chirurgiens des maisons publiques s'excusans sur ce qu'ils disent qu'ils ne sçauent si c'est la peste, encores que bien souuent ils ayent hanté & frequenté leurs parens amis ou voisins qui seront morts subitement, & toutesfois sans cause manifeste ils verront en vn mesme lieu, en mesme temps, d'vne mesme maladie, & d'vne cause commune: cela se doibt rapporter comme dit Galien à l'air infecté, & partant ceste maladie doit estre appellée peste: vous deuez doncques vous

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

faire veoir de bonne heure affin que courriez aux remedes. Cecy est le seul subiect qui m'a induit à vous escrire : car si les remedes ont quelque vertu ou faculté contre le venin pestiferé ils doiuent estre prins & baillez dés le premier iour voire auparauant que l'on se sente estre malade comme dit Claude Fabry au commencement de l'epistre de son liure de la peste, mais quelquesfois l'on neglige les Antidotes ou remedes combatant le venin & la maladie ampiete, & estant precipitée en ces temps il faut de mesme precipiter les remedes : cest ce que dit Iean d'Amascene en l'Aphorisme 7. & 34. qu'il faut vser des choses approuuées par experience & euiter la confusion. Entre lesquels le meilleur & plus experimenté & auquel l'on recognoist plus d'effect, cest la theriaque de Venise comme dit Matheole au lieu sus allegué. Non pas celuy que les charlatans & basteleurs vendent ains celuy duquel Galien a faict vn liure entier, recogneu & approuué de tous les anciens autheurs pour auoir vn grãd effect cõtre les venins & contre la peste, non seulemẽt pris par dedans ains appliqué par dehors sur l'apostume que le vulgaire appelle improprement peste. Et mesme en faire vn amplastre & l'appliquer sous la mammelle gauche au lieu ou l'on sent battre le cœur. Ce remede est le premier & le dernier contre tous les venins, comme Paré le monstre bien en son 21. liu. contre la morsure & piquure de

tous les ſerpens,& pour vray alexitaire ou contrepoiſon de la peſte. Mais entre le peuple il eſt le moins priſé & eſtimé & principalement entre les riches pour ce qu'ils le trouuent de mauuais gouſt & eux qui le plus ſouuent ont accouſtumé de commander & non d'obeir ne veulent prendre vn remede mal plaiſant, ne conſiderant pas l'effect qui en peut reuſſir & bien ſouuent il leur faut deguiſer le gouſt & diminuër la quantité neceſſaire. Ie ne laiſſeray pourtant de le bailler comme pour vn grand ſecret que i'ay cognu par experience de ſon effect : Ce remede ſe doit bailler en ceſte façon. L'hiuer aux plus forts & robuſtes dés le commencement de la maladie iuſques à vne dragme & demie à la fois auec du bon vin pur. Et en eſté à ceux qui ſont de complexion chaude auec les eaux cordiales, & aux plus foibles & debiles & delicats comme aux enfans le poix d'vn demy eſcu auec les eaux cordiales ou de chardon benit ou eaux de chicorée. Et à ceux qui ſont de moyenne nature vne dragme ceſt à dire le poix d'vn eſcu, i'entends de ceux qui ſeront deſia eprits de la maladie : car pour ceux qui ſe veulent conſeruer en temps contagieux, il y a aſſez de moyens qui ont eſté baillez par d'autres que moy, ce ne ſeroit qu'vne redite de laquelle on feroit auſſi peu d'eſtat que des autres, mais bien ie bailleray cy apres vn opiate auec autant d'effet comme elle eſt aiſée à preparer & ſans grand couſt, ſoit que l'on aye pris la

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

theriaque ou d'icelle opiate. Il faut faire coucher les malades chaudemẽt, Ce remede les fera suer: Apres on les essuyera: car la sueur est le plus certain signe de la guarison, & partant que le peuple se desiste de l'vn de ses erreurs qui est que voyant quelqu'vn malade en leur maison le font promener au vent & au froid au lieu de les faire chaudement coucher. D'autant que la nature ne peut faire deux actions cõtraires à vn mesme temps: Qui est de cõbattre le venin & de supporter vn exercice immoderé par lequel le venin faict mieux sa function. I'ay dit cy deuant qu'il falloit fuir & euiter les lieux infectés, Toutesfois ie conseillerois volontiers aux plus asseurez euitant les exceds gardant vn bon regime de viure en se despouillãt de toute crainte & tristesse & vsant de quelque preseruatif de se tenir en leurs maisons. Celuy cy semble suffire; Il faut prendre vne once de bonne theriaque de Venise comme i'ay dit, & non pas de celuy qui est nouueau faict. Mais bien de quatre ou cinq ans, vne demie once de bõ methridat, de la poudre de racine d'angelique, & de nula campana, de chacun deux dragmes, & vne dragme de bol fin, conserue de fleurs de romarin, de violettes, de bourroche, ou buglose, de scabieuse, & de bethoine, de chacune vne once, de safran vn scrupule, ceſt à dire la troisiesme partie du poix d'vn escu, & que toutes ces choses soient meslées ensemble y adioustãt deux grains de musc, où vn

grain d'ambregris, à ceux qui aurõt le moyẽ. Apres l'õ gardera cet opiate dãs vne boite biẽ close pour en vser tous les matins en temps de peste, la grosseur d'vne noisette ou aueline. De laquelle mesme l'on peut faire vne liqueur dissoudãt vne demi once d'icelle, auec vn posson de bon vin en tẽps d'yuer, & de l'eau rose pour l'esté: de laquelle liqueur l'on se peut frotter tous les iours auãt que sortir de la chambre, A sçauoir les aynes, les aysselles, & sous la mammelle gauche comme i'ay dit ou l'on sent battre le cœur, & apres si les remedes ont quelque vertu contre la peste, il ne faut craindre pour tout le iour. Il se pourra faire: que quelques vns diront que ie ne sçay que ce remede & que i'en fais comme d'vne selle à tous cheuaux. Mais cest assez que de diminuer ou augmenter la quantité selon la malignité du venin, selon la force du corps, selon l'aage, & selon la saison de l'année. Ie sçay bien qu'il y a trois genre de medicaments, lesquels selon Guidon de Cauliac, en son traicté 7. doctrine 1. cha. 4. de l'authorité de Galien au 5. des simples chap. 2. Et Auerrhois au 5 colliget. chap. 3. disent que les medicaments operent en ceste façon, les vns par leurs qualitez elemẽtaires comme d'eschauffer ou de refroidir: Les autres par ce qu'ils suiuent lesdites premieres & sont appellez substãtielles, comme celles qui ont à repercuter, à tirer, resoudre, remolir, meurir, mondifier, rengendrer chair, & appaiser la douleur, & les troisiesmes qui

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

ont à faire lesdites actions en certaines parties comme aussi en certaines maladies, lesquelles sont dictes operations ou vertus specifiques ou formelles comme sont les medicaments purgatifs & ceux qui font voir clair, sous lequel genre ie crois que les alexitaires sont cõtenus & partant il semble que la theriaque soit bonne pour tous puis qu'elle a ceste proprieté de cõbattre le venin. Quelqu'vn dira pourquoy ie leur conseille se tenir en leur maison, veu que ie dy qu'il faut fuyr les lieux pestiferez, ie leur dy que nous voyons par experience que le venin pestiferé se rend habituel de peu à peu à nostre nature, telle chose est assez manifeste à ceux qui sont parmy les pestiferez, & n'ont iamais eu peste, & aussi par les historiens que Mithridates, Roy du pont d'où est appellé le Mithridat apres auoir perdu vne grande bataille ne voulant que ses ennemis triumphassent de luy se voulant faire mourir par vn desespoir ne sceut trouuer vn venin assez fort pour s'empoisonner, pource qu'il auoit esté nourry de tout temps au venin. Ie ne soustiens pourtant qu'il ne faille s'absenter s'il est possible & suiure le conseil des antiens qui ont dit tost partir loin fuir, & reuenir tard, cela est bon: mais affin qu'ils ne soient despourueus d'armes pour combatre l'ennemy s'il vient à eux, & pource ils doiuent porter quelque remede ou preseruatif d'autant que la peste entre les plus asseurez est à craindre: comme dit de Nancel en son liure de la peste. Ie parle de celle qui est tres-maligne: car

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

en peu de temps elle tue le patient ou du moins luy laisse le charactere ou marque notable de sa malignité comme amaigrissement ou marasme de tout le corps ou de quelque partie oubliante, ou perte de memoire, conuulsion de quelque partie ou perte du mouuement, aueuglement, ou du moins perte de l'vn des yeux, quelques vns ont vne claudication perpetuelle, autres deuiennent hydropiques, & les autres paralitiques, & semblables indispositions que nous auons veu depuis deux ans en la maison de la santé, lesquelles arriuent à ceux qui pour la debilité de nature, & la quantité & malignité du venin, se fait des chrises imparfaictes, lesquelles font naistre assez d'autres maladies qu'il seroit impossible de racõter, tant ceste maladie redoutable est à craindre, comme dit Hippocrate au liure des Epidimies, parlant de ceste maladie qui fut de son temps en Cranon, dit qu'il y auoit des charbons qui desaccouploient les iointures. Il semble que ceux qui s'enfuyent font bien, mais d'vn autre costé il leur arriue vne ausi grãde incõmodité, & dãger : Car voyãt quelqu'vn malade de la peste en leur maison, cõme marys femmes ou enfans, auec raison preferoient la vie à ce qu'apres ils auoient de plus cher, & quittoiẽt tout, & estant au lieu ou ils vouloient aller deuenoient malades esloignez de tous secours & remedes, ne pouuant apres trouuer le chemin assez court pour reuenir à leurs maisons ou

estant ils trouuoiẽt tous morts, & eux en grand danger pour n'auoir esté secourus promptement. I'en ay veu d'autres lesquels voyant la peste commencer en ceste ville s'enfuirent, & ne reuenoient que six mois ou vn an apres, & ne laisserent pourtant de gaigner la peste. Il semble qu'il ne falloit point reuenir pour faire vne si mauuaise fuitte. Aussi auons veu quelqu'vn de nos seruiteurs en l'an 1606. ayant eschappé le peril, & d'estre malade, & de mourir au milieu de deux mil malades, & l'annee d'ensuiuant ny en ayant que vingt, il gaigna la peste, & pensa mourir. Vous voyez comme ceste maladie est estrange, & pour neant ne luy doit on attribuer vne cause supernaturelle, d'autant qu'en toutes les autres maladies, il ne se void des euenemens miraculeux, prodigieux, & si estranges, que l'on void en la peste: Il se voit des meres qui selon la charité, & amitié qu'ils doiuent à leurs enfans ne les veulent laisser, bien qu'ils ayent trois ou quatre grands charbons auec la peste, leur baillent la mammelle iusques à la mort, & mesme pendant tout le temps de leur maladie, couchent aupres d'eux auec tous les autres pestiferez, & au bout de là sortir de la maison de la santé sans gaigner mal. De mesmes ausi il se voit quelques meres malades, & les enfans se porter bien ne cessent de les tetter pendant leur maladie, la mere mourir, & l'enfant n'a point gaigné mal. Cela n'est semblable de la verolle, veu qu'vne

femme

femme verollée baillant la mammelle huict ou quinze iours à vn enfant qui sera sain, icelle luy baillera la verolle, autant en est il d'vn enfant verollé, qui peut bailler la verolle à vne femme qui ne l'aura point. I'ay dit cy dessus que tel pouuoit gaigner la peste deux fois en vne mesme année, biē que cela soit rare, si c'est il veu, & la reigle n'est iamais si generale qu'il n'y aye quelque exception. Il arriue que quelques vns apres que leur maladie aura coulé vn mois ou six sepmaines allant & venant, faisant leurs actions accoustumees, mangent & boiuent bien, il leur surprend vne fiebure laquelle en 24. heures ou du moins en trois iours & sans cause manifeste ne laissent mourir. Ie ne sçay si ie dois appeller cela peste, il semble qu'ouy, pour ce qu'ils sont encores au lieu pestiferé. Puisque mon intētion n'est autre que liberalement & sans proffit pour n'auoir point eu aucuns gages de la ville, de seruir au public, ie ne laisseray de l'aduertir de ce que ie recognois luy estre propre, il y a quelques erreurs entre le peuple qui bien souuēt sont cause de les faire perdre. Les vns ne faisant pas sçauoir qu'elle est leur maladie se font bien souuēt purger sans l'ordonnance d'vn docte Medecin, ce qui est bien dangereux, quand ceste maladie regne se mettent entre les mains de quelques Charlatans desquels ils prennent quelques poudres ou autres drogues comme Antimoines, Coloquintes, Espurges, & vne autre drogue

qui est assez commune entre le commun peuple
qu'ils appellent Codignac de Lyon, & autres
semblables lesquels peuuent estre dittes venin
entant qu'elles ruynent la nature au lieu de la
soulager. Ce qui cause vn grand flux de ventre,
& vomissement en mesme temps comme faict
l'Anthimoine, la Colloquinte & l'Espurge, cô-
me dit Greuain au second discours des facultez
& vertus de l'Antimoine, & puis voila au bout
de 24. heures ou le troisiesme iour les pauures
pestiferez au tumbeau. Il y en a d'autres lesquels
sans cognoistre leur maladie, se vont inconti-
nent faire seigner tout au contraire de bien, car
encores que la saignée fust bien faicte, si est ce
pourtant qu'elle n'est guere necessaire en la pe-
ste, si elle n'est faicte en temps & lieu, & en cer-
taines personnes, mais de plus de deux mil qui
sont entrez en la maison de la santé, & de bien
huict cens qui en sont sortis, il n'en a pas esté sei-
gné vingt, pource que nous n'auons pas trouué
que la saignée leur fust beaucoup proffitable, ie
dis estant faicte à cause de la peste: car apres que
l'apostume estoit ouuerte, & auoit coulé quel-
que temps, s'il suruenoit d'autres maladies ou
accidents, nous ne faisions point difficulté de les
seigner. Il y a vn erreur entre les auaricieux les-
quels preferent leurs biens à leurs vies, & à quel-
ques vns de leurs familles, & estants morts quel-
ques vns en leurs maisons ne tiennent compte
de les faire nettoyer, se fondant sur vn autre er-

ceur commun entre le peuple qu'apres que le corps est mort, il n'y a plus de dãger à la maison, & qu'estant portez hors, ils emportent le mauuais air quant & soy, ce qui est vne absurdité tres grande, comme dit Ioubert en l'explication des doubtes ou ambiguité de son traitté de la peste chap. 3. ou il dit que tant que la chaleur naturelle a de puissance pour resister au venin, iceluy en est plus rabatu, car alors qu'elle est esteincte, le venin en est beaucoup plus dangereux, & la charogne du corps mort de peste rend la maison plus infectée que lors qu'ils estoient malades, c'est pourquoy il faut faire nettoyer la maison, & tous les meubles, comme de draps, & laines, linges, & mesmes ouurir les coffres, car la maladie contagieuse n'a point de lieu particulier, & tout ce qui en soy peut contenir quelque peu d'air ou vapeur, peut estre susceptible de la peste: d'autant, cõme dit Aristote & Plutarque, au liure 1. des propos des Philosophes chap. 10. qu'il n'y a rien de vuide que le vuide mesme, & à faute de ce, ils sont tout estonnez que la maladie recidiue la mesme année, ou l'autre d'apres, comme nous auons assez de fois veu. Il me semble que c'est assez vous bailler de remedes, que de vous aduertir des fautes d'autruy, vous disant que vous deuez mettre promptement entre les mains de ceux que pẽserez estre capables, mais il y en a beaucoup qui font le contraire ressemblant sans comparaison, cõme dit Tagault,

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

au liure second chap. 11. aux chiens enragez, qui ayant acquis l'estat de leur maladie, dicte des Grecs Hydrophobie, c'est à dire, peur de l'eau laquelle estoit leur seul & meilleur remede, au cōtraire d'en approcher, ils s'enfuyēt, & meurēt en ce miserable estat. Ainsi le peuple plus il est affligé, & plus il est aueuglé, il semble que c'est Dieu qui nous veut punir d'auantage pour l'expiation de nos fautes. C'est ce que les anciens Romains firent vn iour, apres que la Medecine auoit esté delaissée l'espace de quatre cens ans comme rapporte Gueuarre de Grenade, en ses Epistres dorees, qu'il suruint vn expert Chirurgien à Rome, lequel pour guerir les membres pourris, & gangrenes, vsoit du fer & du feu. Le peuple conçeut vne telle animosité contre luy, qu'ils le lapiderent au champ de Mars, & apres suiuant la necessité, il fut d'eux autant regretté, comme ils auoient eu d'enuie, & mis en effect de le lapider. Maistre Ambroise Paré en son 22. liu. chap. 50, parlant d'vne peste qui fut à Lyon, raconte que bien que les habitans eussent affaire des Medecins & Chirurgiens, si est-ce qu'vn iour, il ne laisserent de les vouloir assommer à coups de pierre: il m'est arriué semblable chose allant de nuict en la rue S. Anthoine voir quelques malades, le peuple m'a fait courir plus de dāger de mourir à coup de pierre, que ie n'ay iamais couru de la peste, & vn compagnon Chirurgien estant auec moy, fut frappé d'aprehen-

sion, & mourut le 3. iour. C'est pourquoy ie voy que Dieu ayant appaisé son ire, luy fera la grace de cognoistre, & sçauoir combien il est obligé à ceux qui pour sauuer leur vie, sacrifient & exposent la leur au dãger. Ie desirerois volontiers, mais ie ne sçay auec quelle langue vous persuader, & en quelle façon vous pourriez vous acquicter de l'obligation que vous auez enuers Monseigneur le premier President, & specialement enuers Messieurs de la police, lesquels auec tant de soing & trauail, ont fait establir vne chose de laquelle la memoire est autant recommandable comme la necessité estoit grande en ceste ville de Paris. Plutarque raconte par toutes les vies des hommes illustres, des anciens Grecs & Romains, que le peuple auoit en telle recommandation ceux qui conseruoient & maintenoient leurs republicques, en faisant quelques actes vertueux qu'apres ils receuoient de grãds honneurs & presents : outre la bien-veillance qu'ils auoient de tout le peuple, on leur faisoit des triomphes, & pour les honnorer d'auantage on leur faisoit dresser des colonnes, & pyramides és temples, ou es places publicques, à l'entour desquelles estoit grauée l'inscription de leurs vertus, sur la partie plus eminente pour en auoir perpetuelle memoire, aussi pour inciter tous les autres qui auoient charge & gouuernement en la chose publicque, & specialement le reste de leur famille à faire de mesme on y

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

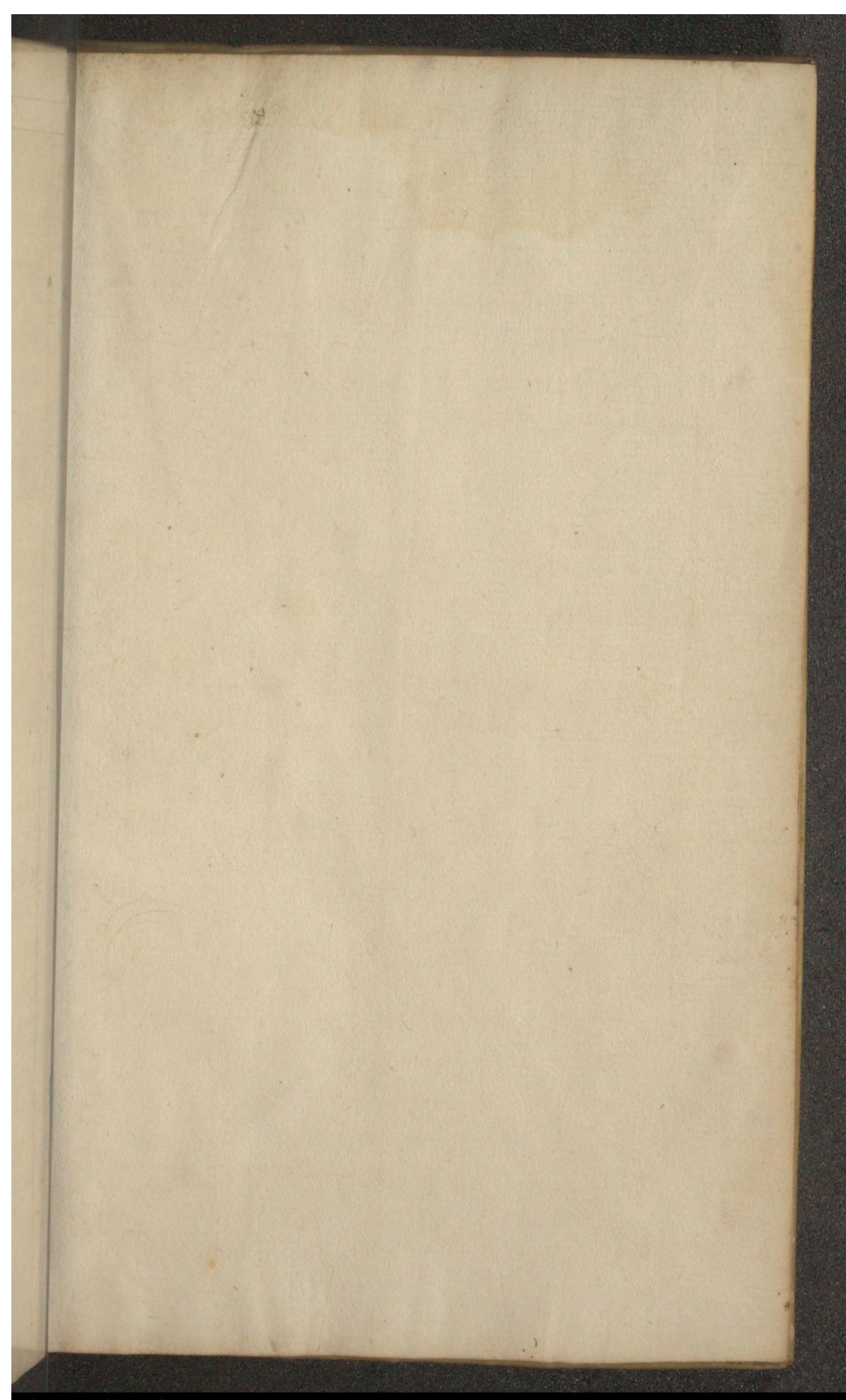
mettoit leurs figures, comme celles de leurs dieux: Voyez doncques combien vous estes obligez à Mesſieurs de la Police, & à Mesſieurs les Gouuerneurs de l'Hostel-Dieu, lesquels volontairement se sont chargez du soing trop grand que Mesſieurs de la Police auoient du gouuernement de la maison de la santé, ne meritent guere moindre loüange pour y faire obseruer & maintenir le bel ordre qu'au precedent y auoit esté estably, & partant ne deuez faire difficulté d'aller à ladicte maison quand il aura pleu à Dieu vous affliger, auquel lieu trouuerez les religieuses lesquelles auec peine & trauail, se sçauent bien acquicter de ce qui est de leur deuoir enuers les malades, comme ceux qui sont sortis de ladicte maison depuis qu'elles y sont, sçauront bien certifier. Puis donc que de deux maux il faut faire eslection du moindre, & entre les deux extremes, garder le moyen, il sera donc permis aux riches de se faire penser en leurs maisons, & à leurs despens si bon leur semble, & aux pauures & commun peuple d'aller en ladicte maison de la santé: mais que l'vn & l'autre ce soit promptement, car la peste le plus souuent n'a point de demain, & partant ne faut laisser à faire en vne heure, ce que l'on peut faire en l'autre, comme i'ay dit cy deuant, que ceste maladie estant precipitée, il faut precip[illegible]er les remedes, & ne pas vouloir quelquesfois s'amuser à recognoistre les quatre temps que nous de-

uons remarquer en toute maladie, ains il faut dés le commencement, ou en quelque temps que ce ſoit vn iour Critique ou non bailler les Antidotes ou Alexipharmaques c'eſt à dire, remedes contrarians, & combatans le venin, non pas ſelon les qualitez elementaires, ains par vne proprieté ſpecifique & peculiere qu'ils contiennent, de laquelle l'on ne ſçauroit preſque tirer raiſon non plus que de la maladie, ſinon que par la ſeule experience, car bien ſouuent en ceſte maladie aux ſignes plus deſeſperez la nature fait des miracles, de toutes leſquelles choſes i'ay deſiré vous aduertir, voulant vous faire participant de ce que par experience au peril de ma vie, & auec bien peu de proffit i'ay peu auoir acquis. Il ſe pourra faire que quelques enuieux, ou du bien general, ou d'vn particulier, trouueront ce diſcours de mauuais gouſt, mais ie les prie de m'excuſer, & ſe remettre deuant les yeux deux choſes: la premiere que ie ſuis homme, & la ſeconde le deſir que i'ay d'apprendre d'eux, & apres ils participeront au bien que mon ſeruice pourra apporter au public. Receuez doncque peuple Pariſien, ce que la bonne volonté d'vn homme libre vous teſmoigne, ce faiſant vous m'obligerez à faire mieux, & à prier Dieu qu'il vueille appaiſer ſon ire, & la deſtourner loin de vous & de voſtre Ville. Ainſi ſoit il.

FIN.

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A

Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A



Early European Books, Copyright © 2012 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of The Wellcome Trust, London.
5231/A